

Administration et Rédaction:

MARTIGNYAVENUE DE LA GARE
Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES:

Valais le mm. 10 ct.
Suisse " 13 ct.
Etranger " 15 ct.
Reclames Valais " 22 ct.
Reclames Suisse " 30 ct.
Mortuaires " 20 ct.

Chèques postaux Il c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARRAISANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE:2 fois par semaine Fr. 9.-
Mardi et vendredi
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 12.30
Bulletin Officiel 7.50

Chèques postaux Il c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente

Notre ménage cantonal

Au moment où s'ouvre la session d'automne du Grand Conseil, il n'est pas sans intérêt de jeter un regard sur le projet de budget pour 1953.

Celui-ci prévoit un total de recettes de 44,3 millions contre 45 millions de dépenses, laissant présumer un déficit de 740.000 francs.

Ce sont naturellement des appréciations sur lesquelles doivent être faites les plus expresses réserves.

En effet, en 1953, entre en vigueur la nouvelle loi fiscale dont le rendement réel reste tout de même une grosse inconnue.

Que donnera en effet l'impôt sur le revenu généralisé tel qu'il a été introduit par la législation? C'est à proprement parler encore un mystère dont ne se cache nullement le Conseil d'Etat dans son message.

Aussi ne serions-nous pas étonné que les recettes prévues pour la perception de l'impôt cantonal subissent de sérieuses modifications dans un sens plus favorable à l'Etat que ne le laisse prévoir le budget.

Car l'Etat se doit de se montrer prudent.

Quoi qu'il en soit, en matière de dépenses, il ne semble pas qu'on s'achemine vers une diminution de celles-ci, bien au contraire.

Dans tous les services, c'est un alourdissement, alors que les traitements des fonctionnaires, dans l'ensemble, sont encore inférieurs à ce qui se paie dans d'autres administrations et dans l'économie privée.

Quant aux tâches de l'Etat, elles se multiplient alors que, semble-t-il, puisque l'on se trouve dans une période de conjoncture favorable, elles devraient se restreindre.

C'est que les exigences se font toujours plus pressantes, notamment dans le domaine social.

Une politique sage de l'Etat, lorsque l'on connaît le plein emploi, serait de limiter, voire de réduire considérablement les travaux afin de disposer des recettes voulues lorsqu'apparaîtra le chômage.

Il faut reconnaître cependant qu'une telle politique, toute de sagesse, ne peut guère être suivie d'une manière aveugle.

Car notre pays est en retard dans maints domaines et certaines réalisations, notamment en matière de routes, ne souffrent pas de renvois à une date ultérieure si nous voulons que le Valais soit équipé convenablement pour recevoir les touristes et même aussi pour permettre à ses ressortissants de rouler sans risquer leur vie.

Qui veut donc la fin, doit vouloir les moyens.

Et le Conseil d'Etat de nous dire que tout en reconnaissant le bien-fondé de certaines requêtes, « il faut savoir se borner et il vaut mieux progresser avec une sage lenteur que de mettre en péril notre situation financière ».

C'est parler d'or.

Ce que le citoyen souhaite surtout, c'est que ses deniers soient bien employés. Il ne lésinera pas sur le traitement des employés de l'Etat s'il a le sentiment que ceux-ci accomplissent leur tâche dans le cadre de ce qu'on peut exiger d'eux.

Pas plus qu'il ne voudra mesurer les honoraires alloués aux Conseillers d'Etat et aux magistrats de l'ordre du judiciaire.

Au sujet des premiers, une petite polémique a déjà été engagée dans la presse, car le budget du Conseil d'Etat prévoit une très sensible adaptation du traitement de ses membres.

L'affaire aurait eu quelque peine à être digérée par la Commission des finances qui a trouvé, sans doute, qu'on n'y allait pas avec le dos de la cuiller.

Si nous savons bien lire, les Conseillers d'Etat coûteront 136,000 francs en 1953 contre 110,000 francs en 1952. Dans ce chiffre sont compris les frais de délégation, de réception et de représentation.

Nous concluons quand même que le traitement comme tel de chaque Conseiller d'Etat sera de l'ordre de 23,000 à 24,000 francs.

A cela, rien à dire de particulier, si nous avons la certitude qu'avec cette nouvelle rémunération, nos Conseillers d'Etat respecteront mieux la Constitution en renonçant à faire partie de conseils d'administration de sociétés de capitaux à but lucratif.

Mieux vaut bien rétribuer un magistrat et le rendre absolument indépendant de toutes affaires privées, même si l'on prétend que la présence d'un membre du Gouvernement dans certains conseils lui donne un « droit de regard » sur la marche de l'entreprise.

Il est vrai que même un traitement moins élevé ne justifiait pas les entorses commises jusqu'ici à la Constitution.

A ce propos, il est intéressant de relever que, selon une information de presse, il aurait été pris acte, au cours d'une récente réunion du grand parti majoritaire valaisan, de la décision du Conseil d'Etat de renoncer à l'avenir à des mandats dans des affaires privées.

Il n'est pas difficile d'établir un rapprochement entre cette déclaration et l'ajustement de traitement tel que prévu dans le budget, et l'on peut penser qu'ainsi le problème trouve sa juste solution.

Il est simplement dommage que l'on sente le lien entre les deux choses, car cela laisse tout de même le sentiment d'un marchandage.

Payez-nous convenablement et nous respectons la Constitution! Sinon, ce sera le système D.!

Edouard Morand.

Etranger

Collision de trains en Hollande

Deux trains d'ouvriers se sont tamponnés vendredi près de Rotterdam. Une quarantaine de leurs occupants au moins ont été blessés.

L'accident s'est produit sur une ligne réservée au transport du personnel des raffineries de pétrole « Pernis », dépourvue de signaux et sur laquelle la vitesse des trains est limitée à 10 km. à l'heure. Les voitures affectées à cette ligne sont construites comme des trams et par conséquent moins résistantes que les wagons de chemins de fer ordinaires. Les deux convois étaient en route pour Rotterdam. C'est à la suite de l'arrêt du premier que le tamponnement a eu lieu; deux wagons se sont télescopés.

La tempête a fait partout des dégâts et des victimes

L'ouragan qui s'est abattu vendredi sur l'Europe a causé un peu partout de gros dégâts. Le vent, soufflant

à une vitesse de 150 km. à l'heure, a détruit de nombreuses maisons en Grande-Bretagne, lesquelles, en s'écroulant, ont blessé plusieurs habitants. Des bateaux se sont échoués dans la Tamise.

— A Beauvais (France), un incendie s'est déclaré dans un hangar agricole. Quatre corps de pompiers ont lutté pendant 7 heures pour maîtriser le sinistre qui a fait pour 20 millions de francs de dégâts.

— A Hambourg, quatre ouvriers des digues qui tentaient de regagner la rive en canot furent saisis par les flots déchainés à l'embouchure de la Weser et noyés.

SUISSE

Les terribles accidents de la circulation

Un terrible accident s'est produit samedi soir sur la voie de chemin de fer Oberglatt-Niederweningen, près de Wasen (canton de Zurich). Une voiture conduite par Mme Klara Blättler s'étant engagée sur la ligne à un passage à niveau, fut happée par le train et littéralement broyée. La conductrice et deux autres occupants de l'auto ont été tués sur le coup.

— Par suite d'un dérapage, une voiture, qui roulait de Mauensee vers Nottwil (Lucerne), fut déportée sur la gauche de la route au moment où survénait en sens inverse une autre auto. Le choc fut terrible et fit projeter les deux occupants de la première machine sur le sol. L'un d'eux, Félix-Alois Walter, 48 ans, de Wollhusen, fut tué sur le coup tandis que son compagnon était grièvement blessé.

— A la frontière des cantons de Berne et Neuchâtel, à Thielle, un side-car sur lequel se trouvaient trois jeunes gens, est venu se jeter, dimanche soir, en pleine vitesse, contre un camion arrêté au bord de la route. Sous la violence du choc, le camion fut projeté au bas du talus. Deux des jeunes gens furent tués sur le coup et le troisième grièvement blessé.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Quelle bombe!

Des ouvriers, qui effectuaient des travaux de réfection sur le vieux pont de bois de Altkirsch, ont découvert sous le pilier central une bombe de 500 livres datant de la seconde guerre et que l'on avait oublié d'enlever. Une équipe de spécialistes vint enlever le dangereux engin au grand soulagement des passants.

Un train italien atteint 240 kilomètres à l'heure!

Le nouveau « rapido » italien, train aéro-dynamique électrique, a atteint samedi lors d'un voyage d'essai entre Piacenza et Bologne la vitesse de 240 kilomètres à l'heure. Le nouveau train aéro-dynamique sera affecté à la ligne Milan-Rome et atteindra facilement des vitesses supérieures à 200 kilomètres à l'heure sans incommoder les voyageurs. Il effectuera le voyage de Milan à Rome en cinq heures trente minutes.

Ajoutons que les avions mettent 1 h. 45 de Milan à Rome.

En marge de l'assemblée des officiers valaisans

Les travaux des forces motrices du Mauvoisin

La section valaisanne de la Société suisse des officiers avait inclus la visite des chantiers du Mauvoisin dans le programme de son assemblée annuelle de samedi dernier.

L'arrivée subite de la neige n'ayant pas permis cette vision locale, le capitaine F. Roten, président de la section, organisa au pied levé deux conférences d'orientation données à Martigny par MM. les ingénieurs Duval et Bonvin. Les participants, malheureusement peu nombreux à cause de l'inclémence du temps — qui ne devrait pas rebuter les militaires — ont ainsi eu le privilège de se faire une idée assez claire sur une entreprise dont l'importance dépasse largement les limites de notre canton et de la Suisse.

C'est d'abord M. le major Duval, qui se meut avec l'aisance d'un spécialiste dans le dédale des problèmes techniques posés par l'édification d'un ouvrage tel que le Mauvoisin.

Encore la nouvelle route de la Forclaz...

(Corr.) — Les divers projets de tracé de la nouvelle route de la Forclaz ont déjà fourni matière à d'abondants commentaires dans la presse et d'amples discussions dans le public.

Avec le dernier projet — issu d'une pétition présentée il y a un an par les habitants de Martigny-Combe et de Martigny-Bourg — qui prévoit le passage à travers le vignoble, l'affaire était entendue à la satisfaction générale.

Effectivement, ce projet apparaît d'une si puissante et si large conception de vues à l'échelle de l'intérêt général que les petits intérêts personnels et trop régionaux semblent devoir céder le pas.

Or, il n'en est rien. A la veille de l'adjudication des travaux, une nouvelle pétition est présentée à la signature des citoyens de Martigny-Combe par ceux-là même qui ont demandé avec le plus d'acharnement le passage dans le vignoble.

Ce que demande cette pétition? Tout simplement ceci: qu'on abandonne le grandiose projet actuel pour lui substituer un tracé malheureux, mesquin, tordu et biscornu, mais qui serait assez tortueux et assez sinueux pour servir et desservir... tout le monde, bien sûr!

Bref, nous n'en disons pas davantage mais nous croyons que l'opinion publique ne peut pas, ne doit pas laisser détériorer, abîmer et torpiller le tracé actuel qui est d'une incomparable beauté avec son unique tournant dans le vignoble, prévu dans les environs du château de La Bâtiaz.

Première avalanche meurtrière

Une avalanche est descendue entre Fionnay et Mauvoisin, ensevelissant sous elle deux ouvriers. Tandis que l'un d'eux parvenait à se dégager, l'autre disparaissait sous l'amas de neige. Un colonne de secours, avec chien d'avalanche, s'est rendue sur les lieux de l'accident pour rechercher la victime.

Grand Conseil

Le Grand Conseil a ouvert sa session d'automne hier matin lundi. Les députés ont assisté à la traditionnelle messe du Saint-Esprit avant de se rendre à la salle des délibérations.

Dans son discours d'ouverture, M. le président Franz Imhof évoqua la situation économique du canton et rappela la nomination et le Sacre de Mgr Adam, l'élection de M. Antoine Favre au Tribunal fédéral ainsi que le décès de M. le juge fédéral Louis Couchepin et de M. Bacher, député et président de Sion.

Avant de passer à l'ordre du jour proprement dit, on entendit une communication du Conseil d'Etat informant la Haute Assemblée de sa décision de renoncer désormais à se faire représenter dans des conseils d'administration de sociétés à but lucratif.

Puis, on aborda le budget 1953. Tel qu'établi par le Conseil d'Etat, celui-ci prévoyait un déficit de 740,971 francs, soit 45,044,199 francs aux dépenses et 44,303,228 francs aux recettes. La commission des finances, dans son rapport, annonce qu'elle a réduit ce déficit à environ 500,000 francs par certains abattements. L'entrée en matière n'est pas combattue.



Il gardait le cadavre de sa mère pour toucher une pension

M. William-Henry Stacey, à Londres, avait accoutumé de dire à ses voisins que sa mère, âgée de 87 ans, « se portait parfaitement bien », quoiqu'on ne la vit jamais sortir.

Un jour vint où il ne put empêcher des voisins de venir rendre visite à sa mère. Ils trouvèrent son cadavre, entièrement décomposé, dans le fauteuil où elle avait rendu le dernier soupir. Les médecins estiment que la vieille dame était morte depuis une année...

Stacey, qui est âgé de 63 ans, a été condamné à neuf mois de prison, pour avoir usé de subterfuge pour toucher la pension de vieillesse de sa mère.

Après avoir donné la structure de l'ensemble comprenant barrage, canaux de captation et d'amenée, conduite forcée et usines de production d'énergie à Fionnay et à Ecône, il dresse en quelque sorte l'ordre de bataille de cet œuvre gigantesque qui s'étend sur un large secteur allant de la plaine du Rhône au delà de Mauvoisin. C'est là-haut que s'élèvera le barrage-voute de 237 m. de haut (celui de Barberine ayant environ 55 m.), dépassant ainsi le record du genre détenu, sauf erreur, actuellement par le Bulderdam dans le Colorado.

L'organisation du ravitaillement en matières premières pose des problèmes dont on a, à première vue, de la peine à comprendre l'importance. Ne faut-il pas, notamment, arriver à porter à pied d'œuvre la bagatelle de 1,200 tonnes de ciment par jour, ce qui représente un train de 20 wagons chaque trois heures? A cela vient s'ajouter les autres agrégats et tous accessoires!

Puis c'est à M. le Lt-colonel Bonvin d'exposer, avec sa facilité habituelle, le problème de la main-d'œuvre au Mauvoisin. Il le fait en chef qui connaît bien ses troupes et qui sait ce que l'on peut en tirer. Mail il le fait aussi et surtout avec cette conviction communicative que les ouvriers — véritables soldats sur le plan économique — doivent être traités avec prévenance et humanité et selon les principes de la meilleure justice distributive. Le facteur humain est en effet aussi déterminant dans la réussite des entreprises économiques que l'élaboration scientifique de ces dernières, mettant à disposition de la main-d'œuvre les plans et outillages techniques indispensables.

On discerne sans peine, chez M. Bonvin, l'ancien chef du Service social quand il présente une description aussi imagée que bien vivante des multiples progrès réalisés sur nos chantiers depuis quelque vingt ans: questions sanitaires et du logement, repos du dimanche, sécurité dans le travail, congés, etc.

L'assemblée a en outre appris que le Valais était en passe de devenir le centre d'une sorte de pool électrique européen. Ses usines seraient reliées progressivement aux autres centres de production de France et d'Italie, voire de Grande-Bretagne. Le couplage des centrales passerait ainsi du plan national — déjà réalisé — au plan international, ajoutant ainsi une pierre à la construction de l'Union européenne, nouvelle nécessité géographique.

C'est assez dire que le prestige de notre canton ne saurait qu'y gagner, et c'est aussi la consécration d'un hommage on ne peut plus mérité à l'adresse de ceux qui ont découvert assez tôt les ressources d'énergie bien-faisante de nos vallées.

Dans le cas particulier, il serait injuste de ne pas relever ici la clairvoyante initiative et le grand mérite de M. l'ingénieur Albert Maret, un enfant de chez nous, qui restera le premier réalisateur du projet du Mauvoisin.

Après cette belle assemblée, les participants ont été l'objet d'une agréable invitation dans les caves de la Maison Orsat, à Martigny-Ville, où le directeur M. Denis Orsat a su renouveler l'ambiance traditionnelle de cordialité.

Le nouveau président, M. le Lt-colonel Allet, termina les débats par des paroles de remerciements en souhaitant la meilleure activité à la société.

Terminons en précisant que le Lt-colonel Louis Allet sera bien accompagné dans son comité avec M. le major Maurice Zermatten, secrétaire, et M. le capitaine René de Preux comme caissier. Plt. G.

Vivez sainement buvez du Malt Kneipp
Seulement Fr. 1.40 la livre!

RÉPUTATION ACQUISE
Avec en Col...
LAINAGES SOIERIES VELOURS
RÉPUTATION JUSTIFIÉE... RÉPUTATION APPRÉCIÉE...



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782
Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. V. F.,
pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tel.: Président, Sion (027) 2 16 42; Secrétaire, Sion (027) 2 25 77

Communiqué officiel N° 20

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 9 NOVEMBRE 1952.

CHAMPIONNAT SUISSE

Table of football match results for the Swiss Championship, including 2e, 3e, and 4e leagues with teams like St-Léonard, Vignoble, and Sion.

2. SUSPENSIONS. - Championnat suisse: 3 dimanches à Monnoud Mancel, de Vignoble I; 1 dimanche à Pfenniger Karl, de Leytron I.

3. AMENDES. Le F.-C. Lens est amendé de Fr. 20.- pour forfait à l'occasion du match du 8 nov. 52, 4e ligue, Châteauneuf II-Lens II.

Le F.-C. Chamason est amendé de Fr. 20.- pour forfait à l'occasion du match du 9 nov. 52, 4e ligue, Ardon II-Chamason II.

Le F.-C. Evionnaz est amendé de Fr. 20.- pour forfait à l'occasion du match du 9 nov. 52, championnat suisse juniors A, Monthey jun. A II-Evionnaz jun. A I.

4. CALENDRIER DU DIMANCHE LE 16 NOVEMBRE. - Ensuite de nombreux renvois de matches, le calendrier du dimanche le 16 novembre prévoit les matches suivants:

CHAMPIONNAT SUISSE

Table of football match results for the Swiss Championship, including 2e, 3e, and 4e leagues with teams like Pully, Sion, and Martigny.

5. JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE LE 16 NOVEMBRE 1952.

Championnat suisse: Turin Roland de Muraz I; Briguet Marcellin de Lens jun. A I; Huttet Erwin de Sierre jun. A II; Anchine Francis de Bouveret I; Evéquo Bernard de Conthey jun. A I; Puttalaz Etienne de Conthey jun. A I; Gallay Bernard de Monthey jun. A II; Delavy Jean-Claude de Vouvy jun. A I; Valli Joseph de Riddes I; Rémondulaz Jules de Riddes I; Clerc Denis de Bouveret I; Calzolari Giovanni de Monthey II; Blumenthal Walter de Brigue II; Bruttin Marcel de Saint-Léonard II; Biollaz Edmond de Châteauneuf jun. A I.

Le Comité central de l'A. C. V. F.: Le président: René FAVRE. Le secrétaire: Martial GAILLARD.

FOOTBALL

Désastre suisse à Augsburg

Il fallait s'y attendre. L'Allemagne a écrasé la Suisse dimanche, à Augsburg, par 5 buts à 1. Les pessimistes, ceux qui osent dire que notre équipe est un corps sans âme, sans vie et sans tempérament, ont eu raison une fois de plus. Nous ne disposons plus, hélas, d'hommes comme Minelli, Vernati, Lehmann, Abegglen et autres Amado... Espérons cependant que cette leçon, venant après celle de Paris, portera ses fruits.

Comme une mauvaise nouvelle ne vient jamais seule, c'est aussi par une défaite (0-2) pour nos couleurs que s'est soldée la rencontre Suisse B-Allemagne B, à Bâle. Sombre journée pour le football helvétique...

* Koblet et von Buren ont remporté les Six Jours de Francfort et, dimanche, trois victoires à la réunion du Vél. d'Hiver zurichois.

Pour cet hiver

Nos spécialités pour Messieurs DUFFLE-COAT - EVEREST-COAT CANADIENNES



VOYEZ NOS VITRINES

AUTO-ECOLE R. FAVRE

Camions Voitures Cars

Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 10 98

Sion tire les marrons du feu...

Course-poursuite en Deuxième Ligue Grône stoppé par la lanterne rouge!

PREMIERE LIGUE: International-Martigny 2-1, Sierre-Sion 1-2, Boujean-Vevey 1-0, Montreux-Yverdon 2-5. La Tour-Union renvoyé.

Une journée sombre sur toute la ligne: dans le ciel et sur les terrains de jeu transformés en bourbiers, mais plus spécialement pour Martigny et Sierre qui, avec un ensemble digne d'un meilleur sort, ont connu dimanche leur première défaite de la saison. C'est assez grave pour nos deux équipes, en particulier pour Martigny dont l'avance sur Boujean s'amenuise dangereusement. Une victoire contre Union le 16 novembre lui est indispensable, si elle veut fêter l'an nouveau avec le titre en poche de champion d'automne.

Sierre, qui n'a pu résister à son rival régional, perd une place dans l'aventure. Il lui reste cependant la possibilité de se racheter prochainement devant son public, face à Vevey et à Boujean.

Quant aux Sédunois, ce sont les grands bénéficiaires de la journée. Grâce à leur succès à Sierre, surprenant mais mérité, les voilà gagnant deux places au classement et venant s'installer 4e! Ce qui s'appelle effectuer un retour foudroyant et inquiétant pour tous leurs prochains adversaires. Verrons-nous les trois équipes valaisannes terminer le premier tour en tête de groupe?

Table with 7 columns: J., G., N., P., Goals, Pts. for various teams like Martigny, Boujean, Sierre, Sion, Forward, Vevey, Yverdon, International, Union, Montreux, La Tour, Central.

DEUXIEME LIGUE: St-Léonard-Monthey 1-2, Saxon-Sierre II 5-2, Aigle-Saint-Maurice 5-1, Viège-Pully 3-3, Vignoble-Lutry 3-2.

Les Montheysans se sont tirés une méchante épine du pied en gagnant à St-Léonard. Le résultat prouve que les locaux, en net redressement, ont mené la vie dure à leurs hôtes. Rien de tel pour aguerir un champion! Saxon a définitivement surmonté la période critique par laquelle il dut passer en début de championnat et les points tombent avec régularité dans son escarcelle. La situation est toute autre pour sa victime de dimanche qui rétrograde dangereusement. Heureusement pour les Sierrois que Pully et St-Maurice ne font pas des étincelles, tant s'en faut. Les Agaunois sont même sur la pente savonneuse...

sement pour les Sierrois que Pully et St-Maurice ne font pas des étincelles, tant s'en faut. Les Agaunois sont même sur la pente savonneuse...

Table with 7 columns: J., G., N., P., Goals, Pts. for teams like Monthey, Aigle, Vignoble, Lutry, Chippis, Saxon, Sierre II, Viège, St-Léonard, Pully, St-Maurice.

TROISIEME LIGUE: Grône-Vétroz 2-2, Sion II-Châteauneuf 5-3, Leytron-Vouvy 2-2, Martigny II-Monthey II 3-2, Martigny III-Vernayaz 3-4.

Vétroz a réussi l'exploit peu ordinaire d'aller tenir en échec le leader du groupe I sur son propre terrain. Bravo et félicitations au benjamin! La victoire des réserves sédunoises est également inattendue, Châteauneuf n'ayant connu qu'une seule défaite jusqu'ici, devant Brigue.

Par la grâce de Leytron, qui a fait perdre l'équilibre aux redoutables Vouvyens, Martigny II se trouve maintenant seul en tête du groupe II avec 6 matches et 12 points. Nous avons l'impression qu'il sera difficile de le déloger de cette position. Malgré une vive résistance et après avoir longtemps rendu but pour but, Martigny III a dû s'incliner devant un Vernayaz particulièrement volontaire dimanche.

Table with 4 columns: Groupe I (J., Pts) and Groupe II (J., Pts) for teams like Grône, Brigue, Ardon, Sion II, Châteauneuf, Chamason, Vétroz, Sierre III, Chalais.

QUATRIEME LIGUE: Châteauneuf II-Lens II 3-0 (forfait), Ardon II-Chamason II 3-0 (forfait), Collombey-Leytron II 1-0 (arrêté pour terrain impraticable), Evionnaz I-Saxon II 8-0.

L'état désastreux des terrains a provoqué un renvoi massif dans cette série, même total puisque les deux résultats ci-dessus concernent des forfaits. Autant demander là aussi de renvoyer les matches à des temps meilleurs. F. Dt.

Les matches de dimanche

International-Martigny, 2-1

En dépit d'un temps exécrable, la venue des leaders à Genève avait attiré 2000 spectateurs parmi lesquels on reconnaissait de nombreux Valaisans établis dans la coquette cité de Calvin.

Après avoir inspecté le terrain recouvert d'une mince couche de neige, l'excellent arbitre Schönholzer décide de faire disputer la rencontre.

On se rend compte immédiatement que l'état du terrain ne permet pas un déroulement normal du match. Les 22 acteurs font des prodiges d'énergie et sont complètement maculés de boue après quelques minutes de jeu seulement. Le gardien Pastore sauve à plusieurs reprises son camp en plongeant audacieusement dans les pieds des avants « grenat ». Vers la 20e minute, Damay s'échappe et centre en retrait sur Collut qui marque imparablement. Les locaux remontent la pente et obtiennent l'égalisation 8 minutes plus tard par Furrer. La mi-temps est sifflée avec le score de 1 à 1.

Martigny attaque à nouveau après le repos sans arriver à concrétiser son avantage. Patane et Meunier (à part quelques fautes de position) se montrent excellents et appuient leurs avants. La fatigue aidant, les équipes semblent vouloir se contenter du résultat acquis et la partie devient monotone. Elle est plus animée quelque 10 minutes avant la fin où les visiteurs veulent arracher la victoire. Collut tire plusieurs corners et coups francs, mais Pastore ne capitule pas. Une occasion unique se présente à Collut, sur centre de Cretton; elle est gâchée lamentablement.

Un sursaut d'International: corner est sifflé contre Martigny. Matter, sur mêlée qui suivit, marque le but de la victoire, heureusement acquise par les Genevois. A peine la balle remise en jeu, l'arbitre siffle la fin des hostilités.

Martigny, sans avoir démerité, perd deux points précieux dans un match où la chance joua un rôle prépondérant dans le résultat.

Il faut toutefois rendre hommage aux deux équipes pour leur exhibition méritoire sur un terrain transformé en un véritable bourbier.

Sierre I-Sion I, 1-2

Inavincible depuis le début de la saison, les Sierrois ont enfin, en ce froid dimanche de novembre, trouvé la classique pelure d'orange. Et encore placée par leurs grands rivaux sédunois, ni plus, ni moins!

Disputée sur un terrain enneigé et boueux, cette partie a tourné à la confusion générale des locaux. Dans l'obligation de se passer des services de Favre (suspendu), de Sierro et de Giachino I, retenus, ceux-ci avaient une nouvelle fois remanié leur formation. Gard prenait la place d'arrière gauche, Beysard demiaile et Allégroz centre-demi, le reste de l'équipe ne subissant pas de modification. Chez les Sédunois, l'indisponibilité de Théoduloz I et de Barberis amena la rentrée de Siggen et de Cathrein.

Dès le coup d'envoi de l'arbitre Guillet (Yverdon), 1600 spectateurs entourent les barrières. D'emblée, les « rouge et blanc » se mettent en branle et à la 1e minute déjà une bombe de Métrailler frise la transversale. Ce premier avertissement laisse les Sierrois indifférents. Les gars de la capitale profitent naturellement de cette apathie et dominent pendant 20 bonnes minutes très nettement une formation sur la défensive. Hélas! l'absence de réalisateurs permet chaque fois à la défense en grande forme de dégager.

A la 25e minute, l'inévitable se produit. Sur un corner de Warpelin, Massy bat sans rémission un Panchar d'édusé. Treize minutes plus tard, une nouvelle réussite du même joueur est annulée sans motif par

l'arbitre qui nage de plus en plus. Les dernières minutes se déroulent à l'avantage des locaux décontractés.

Dès la reprise, les Sédunois reprennent les guides et trouveront enfin une solution à leur stérilité. Sur un faul de Giachino II, Théoduloz II égalise sous les applaudissements d'une énorme galerie sédunoise à la 11e minute. Encouragés par ce succès, ils trouveront le moyen de battre Sartorio pour la seconde fois six minutes après. Sur une charge incorrecte de Théoduloz, le coup franc contre les locaux (!) permet à Matthey (nettement offside) de scorer. Malgré les protestations des Sierrois, le goal reste acquis. Dès lors, la partie devient dure et Théoduloz sera expulsé. Inférieurs en nombre, les Sédunois conserveront néanmoins le gain total de l'enjeu, leurs adversaires se montrant trop nerveux pour remonter ce léger handicap.

Compte tenu de sa nette domination, il est juste de reconnaître que le mérite de la victoire revient à la meilleure équipe. Les Sédunois ont pratiqué un football d'excellente qualité quoique improductif et surent davantage s'adapter à l'état désastreux du terrain. Regrettons cependant que leur victoire souffre de netteté, de par l'incompétence d'un arbitre, surtout lorsqu'une question de prestige est en jeu.

Les locaux ont perdu une bonne occasion de se rapprocher de la tête du groupe. Tant que l'on s'acharnera à vouloir uniquement conserver ses buts vierges au détriment de l'offensive sans parler des éternels chambardements, les Sierrois iront encore au-devant de cruelles déceptions. De plus, le maintien de joueurs hors de forme (Bonvin-Allegroz) crée un courant de protestations justifiées. Inter.

Saint-Léonard - Monthey, 1-2

Monthey a bel et bien été « sur le gril » dans son duel farouche qui l'opposait dimanche à un Saint-Léonard en net redressement. On comprend mieux le 1-1 du dimanche précédent.

L'affaire semblait très vite « dans le sac » pour les visiteurs puisqu'après 4 minutes de jeu, ils menaient par 2 buts à 0, Anker ayant marqué deux fois de la tête sur coup francs tiré par Martin et corner centré par Ondario.

C'était compter sans le cran et l'ardeur légendaires de l'équipe locale qui, s'organisant petit à petit, s'en vint inquiéter sérieusement une défense dont le terrain enneigé et glissant ne facilitait guère la tâche. On enregistra des glissades et des loupés inquiétants. Arluna sauva plusieurs fois ses buts. Les arrières Coppex et Médico prirent alors conscience de leurs responsabilités et jusqu'au coup de sifflet final, ils livrèrent une remarquable partie.

Pendant les 90 minutes, les deux adversaires se livrèrent un duel passionnant, donnant au match un rythme rarement atteint. Meux à l'aise sur son terrain que son hôte d'un jour, Saint-Léonard lança attaque sur attaque, mais manqua totalement de sens de réalisation. Sa ligne de demis fit une très belle partie, alimentant sans cesse les avants et s'opposant avec succès aux descentes éclair des avants de Monthey qui avaient cependant de la peine à conserver la balle.

De part et d'autre, de belles occasions furent manquées. Le gardien Bruttin fit également une belle partie en dépit des deux goals reçus au début. En seconde

SKI

Au Ski-club Morgins

Dimanche 2 novembre courant, le S.-C. Morgins-Troistorrens tenait son assemblée générale d'automne à la Pension de Morgins.

M. André Marclay préside cette assemblée où manquent encore trop de membres. Le club est réorganisé. Le comité en charge démissionne, le nouveau est reformé comme suit: président-secrétaire, Pierre Fornage; caissier, Dubosson André; membres: A. Marclay, F. Claret; commission technique: R. Granger; O. J.; G. Granger; transport: Donnet René; matériel: Défago F.

L'assemblée retient les dates suivantes pour ses manifestations: Coupe de « Savolayre », 25-12-52; Circuit de Morgins, 4-1-53; Descente et slalom, 1-2-53; Slalom géant, 8-3-53.

Les clubs amis et sportifs réserveront ces dates. Une soirée sera en outre organisée le 25 janvier.

ATHLÉTISME

Cours d'hiver et assemblée annuelle

L'Association valaisanne d'athlétisme léger, que préside M. Erwin Moser, de Sierre, organise son cours d'hiver dimanche prochain, à Chippis. La direction technique du cours, qui débutera à 8 h. 30, est confiée à Bernard Fiorina et E. Feliser.

Ajoutons que l'association profitera de cette occasion pour tenir son assemblée générale annuelle le même jour à Chippis, Café de l'Industrie.

mi-temps, il repoussa plusieurs balles qui auraient pu amener des buts si les avants de Monthey s'étaient trouvés à proximité. Un arrière sauva de la tête sur la ligne alors que Bruttin était en ballade et que Pattaroni venait de tirer en force.

Saint-Léonard marqua son but vers la 70e minute, après de longs et persévérants efforts, grâce à un beau tir de l'ailier gauche. Un public bruyant encouragea alors follement son équipe. Mais Monthey tint bon jusqu'à la fin et Pattaroni, en excellente position à l'aile gauche, n'arriva pas à marquer, alors que deux occasions lui semblaient faciles. L'arbitrage de M. Stauffer ne fut guère apprécié. Certes, sa tâche était très difficile. Nous mentionnerons encore la belle partie fournie par Martin et Bernasconi, ainsi que celle des deux inters de Saint-Léonard. Bortal.

Aigle - Saint-Maurice, 5-1

Il neige à gros flocons lorsque M. Rapin appelle les deux équipes. Le terrain est praticable quoique un peu glissant. Saint-Maurice a remanié sa défense où nous retrouvons avec plaisir Dirac.

Durant les premières 20 minutes, le jeu est très plaisant et rapide. Enfin, Aigle, sur corner, ouvre la marque et peu après ajoute un second but, résultat de la première mi-temps. Saint-Maurice, qui se bat avec beaucoup de cran, mais avec une noire malchance, n'arrive pas à remonter ce score. A noter deux beaux shoots de l'ailier droit et un du centre-avant.

La seconde mi-temps débute à toute allure et sur une belle descente de Becquelin, le centre-avant réduit l'écart d'un beau coup de tête. Aigle, comme toujours lorsqu'il joue chez lui, devient méchant et les jeunes du F.-C. Saint-Maurice ne peuvent répondre. M. Rapin, en bon Vaudois, accepte ces grossièretés avec le sourire. Finalement, Farquet dut être emmené à l'hôpital pour fracture à la mâchoire. Les visiteurs se découragent et encaissent encore 3 buts. Résultat final, 5 à 1.

Pour terminer, nous tenons à faire la remarque suivante: après M. Python, qui a fait perdre le match de Martigny contre Servette, c'est au tour de M. Rapin de favoriser une équipe vaudoise au détriment du F.-C. Saint-Maurice. Nous protestons vivement et demandons pour 3 ou 4 matches des arbitres valaisans qui, eux, font au moins preuve d'impartialité.

Martigny III-Vernayaz I, 3-4

Dès le coup de sifflet, Vernayaz assiege sans répit la défense de Martigny mais chaque tentative échoue soit sur le gardien dehors ou en corner.

Reprenant confiance, Martigny reprend petit à petit du terrain et menace si bien les bois de Vernayaz qu'à la 15e minute, sur mauvais dégagement du gardien, Métral marque dans le coin gauche. Ci, 1 à 0.

Vernayaz ne l'entend pas de cette oreille et ne met pas moins de 10 minutes pour égaliser par un long tir de son centre-avant. Continuant sur sa lancée, Vernayaz prend l'avantage à la marque par son centre-avant, aidé par Bircher qui a dévié la balle sur le montant.

Martigny domine à son tour et après trois essais infructueux, Girard égalise superbement à la 35e minute. Puis à la 40e minute, Pillet, d'une « bombe » prise à 30 mètres, donne l'avantage à son équipe. Mi-temps, 3 à 2.

La seconde partie est plus équilibrée et il faut une mésentente de la défense des « grenat » pour voir Vernayaz égaliser par son inter-gauche.

Après que les locaux aient manqué un pénalty, Morchetti a du travail plein les bras, mais s'en tire avec brio. Toutefois, à 5 minutes de la fin, il manque la réception du ballon et c'est 4 à 3 pour Vernayaz. SP.

Martigny II-Monthey II, 3-2

Martigny veut venger son échec de coupe valaisanne, contre le même adversaire. La balle voyage d'un joueur à un autre et il faut toute l'agilité du gardien montheysan pour que le score soit toujours vierge après 15 minutes de jeu.

Martigny domine constamment et on « sent » le but. Ce qui devait arriver arriva et Ferrero, par deux fois, dont une sur pénalty, envoie la balle au bon endroit. Faisant cavalier seul, les locaux continuent à dominer et portent la marque à 3-0 avant la mi-temps par l'entremise de Keim.

Après le thé, Monthey se montre plus pressant et marque un but après 5 minutes de jeu. Martigny domine cependant, mais les avants manquent de nombreuses occasions d'augmenter la marque. C'est au contraire Monthey, sur échappée, qui réussira un second but par son ailier gauche. Les visiteurs dominent, mais grâce à la ligne de demis adverse, qui fit une magnifique partie, le score ne change plus.



VALAIS

Une œuvre de charité valaisanne à Bagnes

(Corr.) — L'approche de l'hiver fait rêver chacun de doux intérieurs où nous nous trouverons réunis autour d'un feu qui chante et de cœurs qui s'aiment. Mais si le printemps revient toujours sur les derniers pas de la neige, il est un hiver qui ne sera pas suivi de fleurs, c'est celui de la vieillesse. « Avant donc que se rompe le cordon d'argent, comme le dit l'Ecclésiaste, et que la poussière retourne à la terre, selon ce qu'elle était, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné », l'homme a besoin d'un asile plus chaud pour se reposer de la vie. C'est de cette idée authentiquement chrétienne qu'est née la Maison de la Providence à Montagnier en val de Bagnes. Comme tout ce qui doit durer, cette réalisation eut de modestes débuts. Fondée en 1927 par Mme Mergen qui, de sa lointaine Amérique, n'avait pas oublié sa patrie d'origine, la Maison de retraite de Montagnier ne pouvait abriter qu'une douzaine de lits destinés à un groupe de femmes. En 1940 eut lieu déjà un premier agrandissement qui permit de réunir sous un toit confortable une trentaine d'hommes parmi les plus déshérités. Enfin, les circonstances sociales de l'heure présente exigèrent un nouvel effort de la part de l'actif comité de la Maison de la Providence à Montagnier. Grâce au talent de M. l'architecte Cyrille Gard de Bagnes et à la ténacité de Sœur Louise Widder, Révérende Supérieure et directrice de l'établissement, cette année 1952 vit encore l'achèvement d'une nouvelle annexe destinée à des couples ou pensionnaires isolés qui désireraient passer l'automne de la vie avec les modestes moyens fournis par le travail de leur jeunesse et les revenus d'une assurance-vieillesse.

Désormais les plus humbles auront leur maison rêvée, avec ses fenêtres en fleurs, l'eau qui vient chanter dans les lavabos et les salles de bain, avec sa salle à manger aux larges baies ouvertes sur les tableaux toujours changeants d'un site merveilleux. Durant la bonne saison, un jardin planté d'arbres et de fleurs offrira les douceurs de ses promenades ombragées à ceux qui ne pourront plus prendre les sentiers de la prairie ou du coteau. La paix de ces lieux où règne la vraie charité chrétienne, les charmes et les vertus de la nature d'une des plus riches vallées alpêtres, redonneront une nouvelle jeunesse à tous ceux que la vie a blessés. Là le soleil connaît tous les secrets de cette maison où les pauvres sont rois, car les Sœurs de Saint-Vincent de Paul y dépensent leur dévouement légendaire et Dieu habite dans une fort jolie chapelle. Point n'est donc besoin de beaucoup d'argent pour vivre heureux à la Maison de la charité de Montagnier, car l'amour ne se monnaie pas. Là est le refuge des déshérités et celui aussi de ce vieux papa ou de cette bonne maman à qui le Ciel a refusé ou repris des enfants. Celles à qui furent interdites les douceurs de la maternité pourront encore peupler d'affections la solitude de leur vieillesse. La Providence de

Montagnier est une des plus belles œuvres de la charité valaisanne. La charité ne s'orne pas de paroles. Vous qui n'avez peut-être plus de toit hospitalier et qui en cherchez un, venez et voyez. On monte par Sembrancher vers Le Châble et, après quelques minutes de la station postale de Villette, vous trouverez Montagnier. A peine les portes de la Providence se seront-elles fermées sur vos pas que les lèvres les plus amères s'épanouiront en un sourire, car dans cette maison se réalisent sans cesse ces belles paroles du grand écrivain français, François Mauriac : « Tout le secret du monde tient dans le « Deus caritas est » de saint Jean. M. Michellod.

Un soldat valaisan tué à Romont

Vendredi soir, au lieu dit « Les trois sapins », à Romont, un soldat, Théo Schnydrig, Valaisan, qui venait d'être démobilisé, a été renversé par un cycliste qui roulait sans lumière. Le malheureux est décédé peu après à l'hôpital des suites d'une fracture du crâne. Il a été ramené à sa famille dimanche matin.

Conservatoire cantonal

Mercredi 12 débiteront à 18 heures les cours de jazz. Voici sous quelles formes ces cours seront présentés :

1. Un cours collectif traitant du jazz en général (historique et surtout analytique, origines, évolution, style, etc.), accompagné d'exemples musicaux au piano et d'auditions de disques.
 2. Pour les pianistes : un cours individuel de piano-jazz : l'harmonie, différentes formes, thèmes de jazz, improvisation, accompagnement, etc.
 3. Pour tous les autres instrumentistes de jazz : trompette, clarinette, trombone, saxophone, contrebasse.
- Les inscriptions seront closes le mercredi 12 novembre à 17 heures. S'adresser au secrétariat du Conservatoire, tél. 2 25 82.

Lutte contre le hanneton et le ver blanc

Pourquoi la lutte chimique ?

Il y a une thèse que personne aujourd'hui ne discute plus tant dans les milieux scientifiques que pratiques, c'est la non-valeur du hannetonage exécuté à la main. Il est parfaitement inutile de revenir sur les causes de l'inefficacité d'une telle pratique qui furent très souvent présentées dans la presse de notre pays.

Ce point étant posé, deux questions viennent immédiatement à l'esprit :

1. Va-t-on laisser le ravageur faire ses dégâts dans nos cultures spéciales qui ne supportent que peu ou pas du tout le ver blanc, le hannetonage manuel étant inutile ?

Non ! Personne ne répondra autrement quand on connaît les terribles ravages du parasite.

2. Nous devons donc lutter, mais comment ?

a) 1^{er} système : Ne pas s'occuper du hanneton mais s'attaquer au ver blanc dans le sol par différents moyens appropriés.

b) 2^e système : Détruire les hannetons avant que les femelles aient le temps de pondre leurs œufs et ceci par un tout autre procédé que le ramassage.

Analysons brièvement ces données.

a) Destruction des vers blancs dans le sol.

— Procédé chimique : Pour certaines cultures extensives (prairies) et intensives (fraisnières, jardins fruitiers), il est possible de combattre le ver blanc avec des insecticides à base d'Hexa ou de Chlordane. Les nombreux agriculteurs qui ont dû agir de cette façon savent ce que cela coûte : Fr. 300 à 400 l'ha, suivant le mode d'application (pal injecteur ou épandage).

Ce procédé ne doit donc être envisagé que dans des cas extrêmes.

— Procédés mécaniques : De fort intéressants travaux exécutés dans le canton de Fribourg en particulier prouvent que l'on peut anéantir le 90 à 95 % des vers blancs dans le sol.

Les procédés : plusieurs labours, hersage, disquage, etc.

Peut-on sensément songer à ce mode de faire dans nos fraisnières, aspergères, jardins fruitiers, prés-vergers, etc. ?

Non ! Cela certainement ne vient à l'idée de personne.

Pâturage : En faisant pâturer en été le bétail sur les terrains envahis (il faudrait, entre parenthèses, les connaître, ce qui est impossible avec notre système de parcellement), on détruit un nombre considérable de vers blancs.

Nous ne voyons pas sans une certaine appréhension, chez nous, les lourds animaux se promenant sur nos aspergères, nos fraisnières, nos pépinières viticoles, nos jeunes vignes, etc. De plus, il faudrait faire descendre le bétail de l'alpage à temps voulu puis, une fois ce travail terminé, le remonter à la montagne.

Non ! vraiment ce procédé est exclu chez nous. Notre propre régime d'élevage nous l'interdit.

Il reste donc :

b) Destruction des hannetons avant que les femelles aient eu le temps de pondre leurs œufs et ceci avec un tout autre procédé que le ramassage.

Une seule solution s'impose !

La lutte chimique collectivement menée doit se faire avec des moyens rapides car il est clair que pour que l'efficacité soit complète, la plus grande partie du territoire possible doit être traitée en l'espace de quelques jours.

Les actions hannetons 1950 dont nous donnerons les résultats prouvent que les moyens aériens (avions et hélicoptères) servant de pulvérisateurs diminuent les frais d'une telle entreprise de 50 à 60 %. Nous y revenons !

Commission d'organisation de lutte contre le hanneton et le ver blanc
Le comité de presse.

St-Gingolph

NOUVEAU CHEF DE SECTION. — En remplacement de M. Charles Favez, décédé, le Département militaire du canton du Valais a nommé le fourrier Hermann Derivaz chef de section militaire des communes de Port-Valais et de St-Gingolph.

Chute mortelle dans un ravin

Un habitant de Conthey, M. Pierre-Marie Udry, 64 ans, teneur des registres à Erde-Conthey, s'était rendu jeudi dans les Mayens de My, à 1600 m. d'altitude, pour taxer des propriétés et un chalet.

Son absence se prolongeant de façon anormale, sa famille, très inquiète, partit des recherches. Celles-ci devaient aboutir à la découverte du malheureux au fond d'un profond ravin. M. Udry avait glissé en franchissant un passage incliné et fait une chute mortelle.

La victime de ce terrible accident a été ensevelie dimanche à Erde, en présence d'une foule d'amis et connaissances.

Chez les conservateurs

Le comité cantonal du parti conservateur valaisan, réuni, à Sion, dimanche, a désigné comme président « ad interim » du parti conservateur valaisan, en remplacement de M. Antoine Favre, élu juge au Tribunal fédéral, M. le conseiller national Joseph Moulin.

Il a décidé de recommander aux citoyens valaisans d'approuver, lors des votations fédérales du 23 novembre, l'arrêté fédéral concernant le ravitaillement du pays en céréales panifiables, ainsi que l'arrêté fédéral sur le maintien temporaire d'un contrôle des prix réduit.

Il a pris acte, d'autre part, que le Conseil d'Etat, vu les divergences d'interprétation de l'article 55 de la constitution cantonale, et désireux d'éviter toute critique, a décidé de renoncer à se faire représenter par ses membres dans les conseils d'administration de sociétés poursuivant un but financier.

Le Trouveur de Qualité

DUCREY frères

MARTIGNY

La Maison de Confiance fondée en 1848

FIX fait briller comme un miroir!

Après un nettoyage avec FIX, tout brille et respire dans la cuisine et dans la maison : des assiettes aux casseroles, des planchers aux parois ! FIX nettoie si facilement, avec tant de ménagement ! FIX offre en outre le maximum de propreté pour un minimum d'argent ! Laver des salopettes avec FIX n'est plus qu'un jeu d'enfant !

FIX

MOUSSE lave nettoie tout fait briller comme un miroir

Grand paquet fr. 1.-

Le nouveau FIX dissout en un clin d'œil graisse et saleté ... à bien meilleur prix encore !

Un produit Sunlight

Feuilleton du journal « Le Rhône »

La tragédie sur la Piste

Nancy Carlowe était toujours appuyée à la table, ses beaux yeux bleus agrandis par l'horreur ; elle était prête à tomber. Il se précipita vers elle et, comme elle s'affaissait, la prit dans ses bras. Tout en la portant ainsi, il regardait successivement les deux sorties. La foule lui parut plus dense autour de la porte principale, ce fut pourtant celle-là qu'il choisit.

Sept minutes après, il était dans la rue.

A cet instant une voix parvint à son oreille.

— Ah ! Dieu merci, Dysort !

C'était Sandilands.

— Où est Carlowe ? demanda Jack.

— Quelque part par là, en arrière de cette populace.

Nous avons été entraînés sur ce maudit balcon et il nous a été impossible de revenir en arrière. Carlowe est fou furieux.

— Vous feriez mieux de le trouver et de lui dire que sa fille est sauvée.

— Oui, mais...

— Où demeure-t-il ? J'y conduirai miss Carlowe.

— Palace Hôtel, répondit Sandilands. Si vous pouvez faire cela...

Dix minutes après, Dysort se trouvait avec la jeune fille dans l'appartement de son père. Et miss Carlowe demandait :

— Cette jeune fille... commença-t-elle.

Mais elle ne put poursuivre.

— Vous dites : cette jeune fille ? demanda Jack.

— Oui, dites-moi ; vous l'avez embrassée... parce qu'elle était morte ?

— Non, répondit-il d'un ton ferme... Parce qu'elle était morte pour moi... Elle méritait au moins cette marque de gratitude.

— Oh ! je ne vous blâme pas, dit vivement Nancy Carlowe, d'un ton qui disait assez que rien ne subsistait de plus son mépris récent. Je ne vous blâme pas, mais... si vous n'étiez pas venu à mon secours, peut-être, n'est-ce pas... peut-être ne serait-elle pas morte !

— Possible que non.

— C'est elle que vous attendiez quand nous sommes partis ?

— Oui, je voulais la mettre en sûreté.

— Et maintenant, elle est morte !

— Cela vaut mieux ainsi pour la petite San-Yee.

— Mieux ainsi ?

— Oui. Un papillon mort ne sent plus les brûlures de la flamme...

Puis, après un moment :

— Vous ne pouvez pas savoir tout le malheur qui attendait San-Yee vivante.

Il ne parla pas plus avant. Au même instant, on entendait des voix à la porte qui, une seconde après, s'ouvrait pour livrer passage à Jacob P. Carlowe et à Sandilands.

— Les voilà ! Les voilà ! cria Carlowe en entrant... Dysort, je suis votre débiteur pour la vie... Et maintenant, vous êtes mon associé, pour toujours !

CHAPITRE III

Au delà de la frontière

Sept mois après les événements que nous venons de raconter, une grosse vedette chauffée au bois se traînait assez péniblement le long d'un des affluents les moins fréquentés du Porc-Epic, remorquant un chaland chargé.

Répartis sur les deux embarcations, il y avait sept hommes. Et leur chef était Jack Dysort.

Dysort était bronzé comme un natif, mais ces mois écoulés à parcourir les solitudes glacées l'avaient mis dans un état de santé admirable. Il respirait la force.

A ses côtés, se tenait une de ses vieilles connaissances, Jean Ladrone, un pilote de chaland, familier avec la navigation des rivières du Nord. La vedette se frayait péniblement un chemin dans le courant qui devenait de plus en plus rapide à mesure que les berges se rapprochaient. Tous deux concentraient toute leur attention sur la manœuvre.

— C'est-y qu'on en a encore pour longtemps à s'entraîner le long de cette saleté d'rivière ? demanda Jean.

alors qu'on venait de sortir d'un assez mauvais passage.

— Ma foi, je n'en sais rien, répondit Dysort en riant.

A en juger par la carte, il y a deux cent milles de rivière navigable, et nous devons pousser jusqu'au delà de la frontière.

— Dites donc, la combinaison du patron, c'est une grosse business, hein ?

— Sans doute, répondit l'Anglais. Se mettre en tête de créer un réseau de postes dans le Nord, sans craindre de buter aux vieilles affaires établies depuis longtemps, c'est quelque chose. Mais, il n'y a pas à dire, ce que nous avons fait n'est tout de même pas mal.

Quatre postes bâtis en sept mois et un cinquième qui va être prêt avant l'hiver, il n'a pas fallu muser.

— Sûr que c'est de Vunjitte c'est qu'équ'chose de bien.

— Oui, il attirera la fourrure que jusqu'ici les chasseurs portaient à Sheenjik.

— Oui, mais pourquoi diable monsieur Carlowe va-t'y de l'aut'côté de la frontière ? Il est Yankee et il ne manque pas de peaux dans l'Alaska.

— Carlowe est un homme qui a de grandes idées.

Son plan est d'établir toute une ligne de stations au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, de façon à couvrir tout le pays de la fourrure. L'été prochain son entreprise va encore se développer ; et c'est alors que les trafiquants isolés commenceront à ouvrir l'œil.

— Jack Dysort, pensif, regardait les bois qui bordaient

la rive ; déjà les feuilles jaunissaient et leur chute était prochaine. Sur la forêt immense, s'épandait un calme absolu que troublait seulement le bruit du courant de la rivière et le ronflement haletant de la machine. Un trait de soleil frappait à ce moment par-dessus le sommet des arbres la falaise blanche bordant la rivière. Elle en prenait une luminosité radieuse qu'il ne pouvait s'empêcher d'admirer.

Dysort fut surpris que sa réflexion n'attirât pas de questions nouvelles. Il regarda son compagnon et surprit dans ses yeux un regard qui le décida à lui poser cette question :

— Alors, Jean, qu'est-ce que vous ruminez comme ça ?

Jean parut gêné de la question, puis se décida à s'expliquer.

— Je pense qu'on est en train de s'en aller dans un pays où il n'y a pas d'hommes blancs.

— Qu'est-ce que ça peut faire ? Tant mieux ! On attirera chez nous toute la fourrure, car vous pensez bien qu'il n'y a pas un chasseur qui s'aviserait de faire cinq cents milles au cœur de l'hiver, quand un voyage de cinquante ou de cent milles lui permettra d'obtenir tout ce dont il a besoin.

— Ah ! c'est donc ça ! acquiesça Jean, mais d'une voix dont le ton indiquait assez qu'il était mal convaincu. Il demeura un moment silencieux, les yeux toujours fixés sur la falaise brillante aux rayons du soleil, et Dysort, en arrêtant les yeux sur lui, se demanda ce qu'il pouvait bien avoir dans l'esprit.

— Alors le Canadien posa brusquement cette réponse :

— C'est-y qu'vous avez l'intention de demeurer à l'endroit où qu'on va maintenant, m'sieu Jack ?

— Non, je ramènerai la vedette à Saint-Michel et la parerai pour l'hiver ; puis, avec des équipages de chiens, je ferai la ronde des postes pour voir comment ils fonctionnent.

— Alors, qui restera là-haut ? demanda Latrone, en montrant de sa main la rivière, du côté de l'amont.

Jack Dysort répondit en tournant les yeux du côté du chaland :

Regards sur le monde

La politique étrangère à la Chambre des Communes

Au cours du débat sur la politique étrangère, M. Eden, chef du Foreign Office, a relevé que la difficulté d'arriver à un armistice en Corée en deux étapes (comme le proposent les travaillistes) résidait dans la répugnance des alliés et de lui-même en particulier, de se rallier à une solution qui ne comporte pas le règlement préalable de la question des prisonniers de guerre : « Si nous procédons en deux étapes, a-t-il ajouté, il se pourrait que nous nous heurtions, à propos de cette question, à de très gros obstacles une fois l'armistice conclu. »

Le ministre des affaires étrangères a pris position à l'égard de la question allemande. Il pense que de nombreux Allemands voient très bien ce qu'il arriverait de leur pays si celui-ci adhérait à une organisation occidentale et ils ne désirent aucune armée nationale. Il y a déjà entre l'OTAN et la Communauté européenne de défense de tels liens que les deux systèmes seraient placés sous les ordres du même haut commandement si jamais cette communauté européenne de défense devenait une réalité. Il n'y a que la seule possibilité pour cette communauté européenne de demander une contribution allemande à la défense.

M. Eden a ajouté qu'il ne faut pas voir la situation internationale trop en noir. Si quelqu'un a une tendance au pessimisme, il faut qu'il regarde la situation il y a trois ans. Il faut poursuivre l'unification de l'occident, bien que cela impose de nouvelles charges à l'économie britannique.

Passant à la situation dans le Proche-Orient, M. Eden annonce que l'Angleterre et l'Égypte vont examiner prochainement les problèmes de défense. Si l'on manifeste de la bonne volonté des deux côtés, ce qui a manqué malheureusement jusqu'ici, il sera possible de trouver une solution qui satisfasse les deux parties.

Décès du président Weizmann

Dimanche est mort, à Tel Aviv, M. Chaim Weizmann, président de l'Etat d'Israël. Il était né en 1874, à Motol, dans les environs de Pinsk, en Russie Blanche. Il a fait des études de chimie à Berlin, Fribourg et Genève. Il adhéra très jeune au mouvement sioniste créé par Herzl. Il y eut par la suite des divergences entre ces deux personnalités, Weizmann réclamait le retour en Israël, tandis que Herzl était pour la fondation d'un Etat juif en Afrique.

Professeur de chimie à l'Université de Manchester, M. Chaim Weizmann dirigeait en même temps l'organisation sioniste de Grande-Bretagne. Il a joué un rôle important pendant la guerre de 1914-18, dans la fabrication du caoutchouc synthétique, ainsi que dans la

fabrication de la poudre sans fumée. Il a été nommé directeur des laboratoires de l'amirauté britannique et entra en rapport avec Lloyd George et lord Balfour. Il a pu gagner ces hommes d'Etat à la cause du sionisme.

Il fut appelé à la présidence du jeune Etat d'Israël en février 1949.

Pour une Allemagne libre...

Le chancelier Adenauer a exposé les principaux objectifs de sa politique étrangère au cours d'une réunion organisée par le parti chrétien-démocrate à Siegen, près de Bonn.

« Notre politique étrangère, a souligné M. Adenauer, doit rendre notre pays libre et indépendant et pour atteindre ce but, il faut : 1. que la République fédérale retrouve son indépendance grâce à la ratification des accords germano-allemands, remplaçant le statut d'occupation (traité de Bonn) ; 2. qu'elle ratifie le traité de Paris pour la communauté européenne de défense qui doit sauvegarder la paix de l'Europe et du monde ; 3. que l'œuvre de fédération de l'Europe soit couronnée par une union politique, grâce à une constitution européenne ; 4. que l'unité de l'Allemagne soit rétablie dans la paix et la liberté. »

10^e anniversaire du débarquement allié en Afrique du Nord

Il y a dix ans, jour pour jour, les forces alliées débarquaient en Afrique du Nord, première étape de la libération de la France.

Samedi à Alger et dans les principales villes d'Algérie, M. Claudius Petit, ministre de la reconstruction, le général Grossin, représentant le président de la République, M. Roger Léonard, gouverneur de l'Algérie, et de nombreuses personnalités civiles et militaires ont commémoré cet anniversaire.

Ces personnalités ont assisté à un défilé militaire groupant les détachements de trois armes.

Les Soviétiques se méfient du parti communiste bulgare

Le contrôle des Soviétiques sur le parti communiste bulgare se resserre de plus en plus. A Sofia personne n'ignore par exemple que les quatre « traducteurs » soviétiques entrés au début d'août à la rédaction du « Rabotnitchesko Delo », organe central du parti, ne sont autres que des agents spéciaux du M.V.D. envoyés par Moscou pour épurer sévèrement la Centrale du parti communiste bulgare. Le premier résultat du travail de ces traducteurs a été le congédiement de 12 membres de la rédaction du journal et l'arrestation de plusieurs d'entre eux sous l'inculpation de tchisme.

Quant au sort des partis qui ont accepté de collaborer avec les communistes, il est le même dans toutes les démocraties populaires : une fois qu'ils ont accompli leur tâche, qui était de servir de paravent aux manœuvres des communistes, ils n'ont qu'à disparaître. C'est ainsi que des épurations massives viennent d'avoir lieu dans toutes les organisations agraires bulgares, sous l'habituel prétexte d'esprit « réactionnaire ».

Le contingent allemand de l'armée européenne

Les cadres du futur contingent, a déclaré M. Thudor Blanck, de la Chancellerie de Bonn, seront choisis par une commission du personnel composée de 12 à 15 personnalités « irréprochables et indépendantes connues pour leur attachement au régime démocratique et jouissant de la confiance de l'opinion publique » et qui devront fixer les principes de ce recrutement devant atteindre 22.000 officiers dont 40 généraux, 250 colonels, 900 lieutenants-colonels, 2000 commandants, 6300 capitaines, 12.000 premiers-lieutenants et lieutenants, outre un certain nombre d'officiers prévus pour l'organisation territoriale européenne qui, conformément au traité de Paris, devra pourvoir aux besoins des forces de défense et contribuer à leur mise sur pied.

Le plan d'organisation du contingent prévoit un effectif de 80.000 sous-officiers et soldats, acceptant un service prolongé, chargés avec le corps d'officiers de l'instruction du contingent. Ces cadres devront être constitués avant le recrutement des premiers volontaires. Un projet de loi fixe notamment la durée du service et les devoirs de ces volontaires qui devront se prononcer en faveur du régime démocratique.

Les exercices de caserne et le drill de parade seront abolis. L'entraînement physique et la formation morale seront renforcés. Les soldats pourront porter des vêtements civils lors de leurs permissions.

REVUE SUISSE

Des centaines d'arbres abattus par le vent

L'ouragan de vendredi a fait particulièrement des dégâts dans la région de Bex. Entre Bévieux et Fremières, des centaines de sapins et hêtres ont été déracinés ou cassés net. On évalue à 1000 m³ le bois qui obstrue la route des Plans.

Terrible accident sur un chantier

Des ouvriers travaillent actuellement au revêtement des tunnels d'aménée d'eau du Pays d'Enhaut, au Jor, sur les Avants. Vendredi, la boucle du câble tirant des vagonnets sur une forte pente sauta. Le convoi redescendit la pente à toute vitesse et vint écraser deux ouvriers qui se trouvaient dans la galerie. L'un d'eux, M. A. Joly, 32 ans, célibataire, fut tué sur le coup. Le second, M. Bellon, d'Yverne, a été retiré grièvement blessé de dessous les véhicules, devant probablement à son casque de mineur de n'avoir pas subi le même sort que son camarade.

Pour l'éducation professionnelle des estropiés

En 1951, le Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des estropiés et invalides (C.R.O.E.P.E.I.) est venu en aide à 135 estropiés (98 jeunes gens et 37 jeunes filles), la plupart âgés de 15 à 25 ans.

De ces handicapés, 76 étaient Vaudois, 19 Fribourgeois, 12 Bernois, 7 Valaisans, 5 Genevois, 3 Neuchâtelais, 8 d'autres cantons, 3 Français et 2 Polonais.

Pour ces 135 infirmes, grâce à l'appui de ses donateurs, le C.R.O.E.P.E.I. a répondu à 51 demandes de renseignements, fait passer 43 examens d'aptitudes, a trouvé des places ou du travail à 40 handicapés. Vingt jeunes font un apprentissage régulier et 42 cherchent à acquérir une formation professionnelle sans contrat qui leur permettra de se tirer d'affaire par la suite. 67 ont été suivis par le service de patronage. 60 démarches ont été entreprises auprès de patrons, d'œuvres, d'autorités, etc. pour faciliter l'avenir professionnel de ces infirmes ou pour obtenir des secours financiers en leur faveur. 45 estropiés ou invalides ont bénéficié de subsides pour un montant de Fr. 12.081.59 dont Fr. 3448.44 à la charge du C.R.O.E.P.E.I.

L'activité de cette institution consiste à dépister les estropiés et les invalides, puis à les aider à choisir une occupation qui tienne compte de leurs désirs, de leurs aptitudes et enfin à leur faciliter la formation professionnelle adaptée à toutes leurs circonstances spéciales.

Le prix d'achat du blé indigène

Un message du Conseil fédéral publié hier jeudi recommande pour le blé indigène de la récolte de 1952 les prix d'achat suivants par la Confédération :

Froment type I Fr. 64.50, froment type II Fr. 66.—, méteil Fr. 60.50, seigle Fr. 56.—, épeautre non décortiqué Fr. 60.—.

Dans les régions de montagne, ces prix normaux sont majorés de Fr. 2.— par 100 kg. entre 801 et 900 m. d'altitude et de Fr. 3.— au-dessus de 900 m. L'altitude se détermine d'après le domicile du producteur.

La foire de novembre à Fribourg

La foire de novembre de Fribourg a été bien fréquentée. Malheureusement, la mévente dans le commerce du bétail de rente continue. Les prix ont baissé et la demande a diminué. Une dépression a également été constatée sur le marché des veaux. Les jeunes porcs se vendent, mais l'écoulement en est devenu plus difficile.

Prix payés : Jeunes vaches prêtes au veau, 1400 à 1800 fr. ; génisses prêtes au veau, 1200 à 1600 fr. ; autres pièces de bétail, 500 à 1000 fr. ; veau gras, le

kilo, 3 fr. 50 à 4 fr. 10 ; veau à engraisser, le kilo, 2 fr. 70 à 3 fr. 40 ; porc gras, le kilo, 3 fr. 20 à 3 fr. 30 ; porcelets de 6 à 8 semaines, la paire 70 à 80 fr. ; jeunes porcs de 3 mois, la pièce 70 à 80 fr. ; moutons d'élevage, la pièce, 60 à 100 fr. ; mouton gras, le kilo, 2 fr. 50 à 2 fr. 70.

Sommes-nous trop pressés de construire des usines électriques ?

A diverses reprises, des doutes ont été émis ces derniers temps quant à l'opportunité du rythme auquel on pousse les travaux de construction d'usines de forces motrices dans notre pays. Et l'on s'est demandé à ce propos s'il était souhaitable que la réserve d'activité que constitue, pour la technique et l'économie, l'édification de nouvelles centrales d'électricité, soit épuisée en quelques dizaines d'années. On a même reproché à l'économie privée de faire preuve de trop d'initiative dans ce domaine.

Le rapport de la Motor Columbus pour l'exercice 1951-52 relève à ce propos que même si les prédictions selon lesquelles la totalité des forces hydrauliques sera utilisée avant la fin du siècle étaient fondées, ce ne serait pas une raison pour laisser ces forces inexploitées jusqu'au moment où les besoins croissants d'énergie dans le pays rendraient cette utilisation urgente. La question est seulement de savoir si les cantons montagnards tiennent à retarder pendant des décennies la mise en valeur de leurs forces hydrauliques, ou s'ils ne préfèrent pas jouir dès à présent des revenus qu'ils peuvent tirer de cette richesse naturelle.

La crainte de voir s'épuiser trop tôt les réserves de forces hydrauliques est pour le moins prématurée, poursuit le rapport en question. Selon un examen récent de la question, la Suisse est plus riche en houille blanche qu'on le croyait. L'inventaire des forces motrices exploitables qui, d'après les estimations faites en 1890, révélait une puissance disponible de 430.000 kWh, s'est progressivement élevé depuis. Aujourd'hui, on l'évalue à 7,5 millions de kw., dont la moitié seront mises en exploitation en 1956. Les progrès techniques dans le domaine de la perforation des galeries, par exemple, ont ouvert de nouvelles possibilités concernant l'utilisation des eaux éloignées. La technique des barrages, entre autre celle des barrages en terre, est elle aussi en pleine évolution. C'est ainsi que certains projets sont aujourd'hui réalisables, dont quelques-uns sont même en voie d'exécution, qui étaient tenus précédemment comme inexécutables.

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 La leçon de gymnastique. 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et petit concert du matin. 9.15 et 10.10 Emission radiocolonnaire. 9.45 Concerto pour piano, de Brahms. 10.40 Les Forains, musique de ballet de Sauguet. 11.00 Emission commune. 11.35 Sonate-Fantaisie pour violon et piano, de Villa-Lobos. 11.55 Refrains et chansons modernes. 12.15 Musique de films. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 46 Informations. 12.55 Sans annonces. 16.30 Emission commune. 17.30 Jack, d'A. Daudet, et quelques instants musicaux. 18 h. Le rendez-vous des benjamins. 18.30 La femme dans la vie. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 Point de vue de la Suisse. 19.35 Rendez-vous. 19.55 Questionnez, on vous répondra ! 20.15 Lise Rollan, soprano. 20.30 Le mercredi symphonique. 22.20 Nouvelles du monde des lettres. 22.30 Informations. 22.35 L'Assemblée générale des Nations Unies à New-York. 22.40 Pénombre.

JEUDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... Culture physique. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Alain Romans au piano. 12.46 Informations. 12.55 Chanté en voyageant. 13.15 Sélection de refrains de G. Gershwin. 13.30 13.30 Fantaisie en do majeur pour piano, de Schumann. 16.30 Emission commune. 17.30 Chansons. 17.45 Pastourelle, de Ravel. 17.50 A propos d'un monument à Pinocchio. 18.00 Trois pages de Rossini. 18.20 La quinzaine littéraire. 18.50 Danse de la Terreur, de Falla. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 L'horoscope des ondes. 20.00 Bonne nuit, oncle Bastien ! feuilleton (V). 20.30 Les Quat'Jeudis. 21.30 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 L'Assemblée générale des Nations Unies. 22.40 Entretiens avec Paul Léautaud.

VENDREDI : 6.45 Voulez-vous apprendre l'anglais ? 7.00 La leçon de gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le memento sportif, rédigé par Squibb. 12.20 Méthodes populaires russes. 12.30 Les cinq minutes du tourisme. 12.35 Musique viennoise. 12.46 Informations. 12 h. 55 Au music-hall. 13.20 Peer Gynt, de Grieg. 13.45 La femme chez elle. 16.30 Emission commune. 17.30 La rencontre des isolés. 18.05 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 18.15 Disques. 18.20 La vie universitaire. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19 h. 35 Arabesques en noir et blanc. 20.05 Voulez-vous écouter avec moi ? 20.30 Les explorateurs de la vie. 21.25 Sonate luthée pour harpe, de Georges Migot. 21.50 Poèmes du soir. 22.10 Quelques chansons et airs de cour. 22.30 Informations. 22.35 L'Assemblée générale des Nations Unies à New-York. 22.40 Ceux qui travaillent pour la paix.

Le tirage de la Loterie romande

112^e tranche, tirage du 8 novembre 1952, à Fully

N ^o ou termin.	Lot gagné	N ^o ou termin.	Lot gagné
220	100.—	779735	505.—
760	40.—	789985	505.—
2390	250.—	796685	505.—
8020	250.—	796995	20,005.—
9810	200.—	812285	505.—
776040	1,000.—	814255	1,005.—
782530	20,000.—	826385	1,005.—
783650	1,000.—	855525	505.—
811100	500.—		
816800	1,000.—	836	40.—
818100	1,000.—	772306	500.—
821000	500.—	776126	1,000.—
821640	1,000.—	786886	1,000.—
821670	1,000.—	790776	500.—
840340	500.—	795326	500.—
848940	500.—	800846	500.—
888640	1,000.—	808806	500.—
		823496	1,000.—
341	100.—	841426	500.—
5141	200.—	852626	500.—
821081	500.—	854646	2,000.—
834551	1,000.—		
863261	1,000.—	997	40.—
863311	20,000.—	4807	250.—
869661	1,000.—	8567	200.—
		788407	1,000.—
6672	200.—	794117	1,000.—
789882	500.—	798217	500.—
801902	500.—	813587	500.—
814002	1,000.—	813607	1,000.—
823962	1,000.—	847967	500.—
839382	500.—	852277	1,000.—
856212	1,000.—	855217	1,000.—
870562	2,000.—	888147	1,000.—
775243	2,000.—	48	15.—
776563	1,000.—	048	55.—
803223	1,000.—	775838	2,000.—
852713	500.—	803118	500.—
857413	1,000.—	813338	500.—
883083	500.—	856138	1,000.—
		877888	1,000.—
		878478	500.—
799404	20,000.—		
814554	1,000.—	9039	200.—
818924	500.—	775659	500.—
826814	1,000.—	804309	1,000.—
839494	20,000.—	804429	1,000.—
844894	500.—	808739	500.—
887374	500.—	808969	1,000.—
		817179	500.—
5	5.—	819759	1,000.—
965	45.—	826209	2,000.—
0175	255.—		

Prescription (dernier délai d'encaissement) : 11 mai 1953

• Les sommes suivies d'un astérisque sont soumises à l'impôt anticipé.

CERCUEILS Couronnes
livrables de suite

René Iten MARTIGNY
Tél. 6 11 48

Agent des Pompes funèbres générales S. A

A louer tout de suite grands dépôts et garages

S'adresser : Koller, Le Castel, Martigny-Bourg.

POUR VOS PLANTATIONS

Nous vous offrons un très grand choix d'arbres fruitiers : pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, abricotiers, cerisiers, toutes variétés et formes - Cassis et groseilliers à gros fruits - Thuyas, troènes, buis, charmilles pour haies - Toutes plantes d'ornement et d'avenues. Projets et devis sans engagement. Grandes facilités de paiement.

Dirren Frères, Pépinières du Domaine des Iles, Martigny, tél. 026 / 6 16 17.

MASSAGES SOUS L'EAU

Spécialement indiqués dans les cas de poliomyélite et suite de fractures

F. BENZ masseur diplômé **SION**
Bâtiment Elysée Place du Midi Tél. 2 25 45

Viande hachée
Envoi 10 kg. franco Fr. 36.—
Boucherie **BEERI**
VEVEY, tél. 021/5 19 82

A vendre une nichée de

PORCELETS

de 9 semaines. — S'adresser chez Pierre Terretaz, Charrat.

On prendrait une vache printanière en

hivernage

S'adres. à David Dubuis, Hôtel des Bains, Saxon.

Cause de départ à vendre à très bas prix

cuisinière électrique

S'adres. à H. Ducrest chez Max Roth, Saxon.

ARBRES

Starking, Golden, Franc-Roseau, Gravenstein, etc., Giffard, Trévoux, William, Louise-Bonne, etc. Abricotiers, pruniers, cerisiers. Rudaz A., Charrat, 6 30 89.



TURISSA

n'a point besoin d'accessoires Turissa se manie tout bonnement spéciaux pour chaque espèce de point - avec le levier zigzag!

Conception et fabrication suisse

Martigny : Fernand Rossi, Machines à coudre
Stierre : W. Bollat, Horloger
Sion : Pierre Stalder

Le D^r Georges de Lavallaz

Chirurgien F. M. H.
Ancien chef de clinique

reprend ses consultations le lundi 10 novembre
A SON NOUVEAU DOMICILE A MARTIGNY

Avenue du Grand-Saint-Bernard
(arrêt tram Ecole protestante), tél. 6 15 20

Pour vos labours

d'automne à la moto-charrue, adressez-vous à **Hermann Schwab, Martigny-Bourg**
Maison Actis, tél. 6 10 76.

LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU PATRIMOINE NATIONAL PROFITE A CHACUN
Achetez les écus d'or !

MARTIGNY

Au Collège Ste-Marie

Les anciens élèves du Collège Ste-Marie, groupés en une amicale association, se réunissent dimanche au nombre d'une centaine pour assister à l'inauguration des nouveaux bâtiments du Collège Ste-Marie.

Inutile de souligner qu'ils eurent beaucoup de peine à faire le rapprochement entre les anciens locaux d'autrefois et ceux qui, ensuite d'une très heureuse transformation adaptée aux exigences modernes, sont mis aujourd'hui à la disposition de la jeunesse de Martigny et des environs.

Après une messe célébrée en la chapelle qui, elle, n'a pas changé, les anciens parcoururent cette nouvelle bâtisse tout à loisir et en admirèrent les lignes sobres, l'harmonieux conditionnement et la parfaite ordonnance. Salles claires, dortoirs spacieux où régnent l'ordre, la propreté et le bon goût, tout est désormais parfaitement au point pour donner l'enseignement et l'éducation dans une ambiance agréable et sympathique.

Monseigneur Adam, évêque de Sion, avait bien voulu se déplacer pour bénir ces nouveaux lieux et fit précéder cette cérémonie d'une magnifique allocution où il rappela la sollicitude que l'Eglise et ses congrégations ont toujours portée envers l'enfance et la jeunesse et situa le rôle que joue le Collège Ste-Marie comme école secondaire dans la région de Martigny, pour préparer une jeunesse apte à affronter les nécessités de la vie pratique.

Un repas excellemment préparé par les maîtres-queux Robert Fröhlich et Edmond Crettex réunit ensuite toute l'assistance rehaussée par la présence d'un grand nombre de personnalités au nombre desquels nous citons Mgr Adam, évêque de Sion, MM. les abbés Bouccard et Enard, dirigeants de la Congrégation, et le dernier, directeur du collège et initiateur des nouvelles transformations, MM. Lassiati, ancien directeur, et Fleck, ancien surveillant, MM. les conseillers d'Etat Pitteloud et Troillet, M. Léon Mathy, sous-préfet, et qui fut le très compétent architecte de ces constructions nouvelles, MM. les présidents de commune Marc Morand, Joseph Emonet, Hermann Gaillard, Amédée Saudan, Eloi Cretton, Eloi Bochatay et Henri Carron, MM. les chanoines Pignat, Rd prieur, et Bonvin, procureur du St-Bernard, M. le chanoine Dayer, recteur du Collège de St-Maurice, MM. Maxime Evéquoz et André Donnet, du Département de l'instruction publique, M. Gribling, inspecteur de la Congrégation, MM. les conseillers Chappaz et Crettex, M. Jean Gaillard, président de la Société des anciens élèves, etc.

M. Georges Sauthier, en sa qualité de major de table, donna tour à tour la parole à M. l'abbé Enard, directeur du Collège, qui rappela le sens du Collège Ste-Marie, à M. le président Marc Morand qui prononça une magistrale allocution : il saisit l'occasion qui lui était donnée pour saluer de vibrante manière à Martigny notre nouvel évêque et pour souligner, en termes qui touchèrent et émurent chacun, les excellentes relations qui ont toujours existé entre la commune de Martigny-Ville et le Collège Ste-Marie, non sans évoquer avec une certaine mélancolie des souvenirs d'autrefois.

Puis ce fut M. le Conseiller d'Etat Pitteloud, chef du Département de l'instruction publique, qui rendit hommage à cet établissement en empruntant à l'histoire les principales étapes de la vie de cette congrégation en Valais tandis que Mgr Adam terminait la partie oratoire par une envolée simple et pleine de sens dont il a le secret.

Une aimable réception aux Caves Orsat termina cette belle journée consacrée à l'admiration d'une belle œuvre et au culte du souvenir, puisque l'on se retrouva entre anciens condisciples qui tous, sans doute, souhaitent au Collège Ste-Marie qu'il prospère et puisse toujours mieux remplir la mission qu'il s'est assignée.

Ed. Md.

Culture physique

Ce soir mardi débute le cours de culture physique préparatoire au ski donné, tous les mardis de 18 h. 30 à 19 h. 30, à la nouvelle halle de gymnastique par les moniteurs de l'« Octoduria ».

Ce cours durera jusqu'au 9 décembre et comprendra 5 leçons. (Se munir de pantoufles.)

Renseignements et inscription chez le président, tél. 6 10 52, ou directement à la halle de gymnastique.

NOIX DU PAYS Vignerons

J'expédie toutes quantités au prix de :
Fr. 1.40 kg. jusqu'à 20 kg.
Fr. 1.30 kg. jusqu'à 40 kg.
Fr. 1.20 par 50 kg. et plus
Emile Bays, œufs, Domdier (Fribg).

bonne à tout faire

dans famille catholique.
Ecr. sous chiffre N 86537 X
Publicitas, Genève.

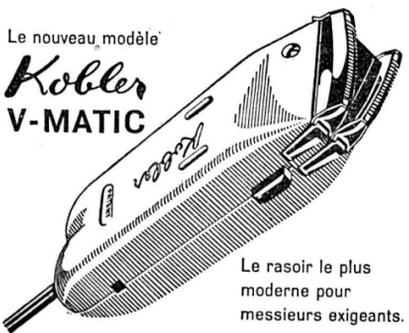
Bon fumier bovin est livré par camion-remorque d'environ 20 m³ à prix intéressant. — Adressez-vous en toute confiance à Willy Ramseyer, produits agricoles, Palézieux-gare (Vaud), tél. 021 / 9 36 81.

A vendre ABRICOTIERS

greffés sur véritables sauvages. — S'adr. à Oscar Rappaz, Saxon, téléphone 026 / 6 22 46.

Une bonne surprise pour tous les messieurs qui se rasent à sec:

Le nouveau modèle
Kobler V-MATIC



Le rasoir le plus moderne pour messieurs exigeants.

Démonstration complète et sans engagement chez

ALBERT BRUCHEZ
Entreprise électrique
MARTIGNY

Magasin de vente : Avenue de la Gare
Tél. 026 / 6 11 71

Exposition itinérante des C. F. F.

Afin de faire mieux connaître les avantages des nouveaux engins de manutention qu'ils mettent progressivement à la disposition de leur clientèle, les CFF organisent une exposition itinérante qui touche les principales villes de Suisse.

Elle sera à Martigny-Gare les vendredi 14 et samedi 15 novembre. On pourra la visiter le premier jour de 13 à 18 heures et le second de 8 à 12 heures. Des démonstrations pratiques seront faites.

Chez les facteurs de notre bureau de poste
Samedi soir, M. Edouard Cretton, facteur, avait invité ses collègues et les commis de l'Office postal de la ville, au nombre d'une vingtaine, à une agape à l'occasion de son départ.

Après 40 années de loyaux services, M. Edouard Cretton prend une retraite bien méritée. La population regrette ce sympathique facteur serviable et pince-sans-rire, dernier employé de l'« ancien régime » si l'on peut dire, alors que le bureau postal était situé sur la place Centrale et que feu Alfred Arlettaz était administrateur. Nous souhaitons à l'ami Edouard une heureuse et longue retraite.

— Nous aprenons d'autre part que les facteurs MM. Marcel Guex et Jules Girard ont été nommés aides principaux. Nos félicitations.

Assemblée du Ski-club

Sous la présidence de M. Georges Roduit, s'est tenue hier soir lundi, à l'Hôtel du St-Bernard, l'assemblée ordinaire d'automne du Ski-club Martigny. Une cinquantaine de membres avaient répondu à la convocation. Après la lecture du protocole, admissions et démissions, on fixa le programme de l'activité pour 1952-53.

Des cours de ski auront lieu dans les premiers mois de la saison et le premier a été fixé au 8 décembre.

Janvier 18, concours à la Forclaz.

Février-mars, concours à Verbier.

Février, course à la Bec de Nendaz, chef Marcel Delèze.

Mars 19, Bretaye, Roland Darbellay.

Avril, Lognan, Albano Simonetta.

Mai, Aiguilles du Tour, Michel Yergen.

Le budget prévoit 1700 fr. de recettes et un boni d'environ 100 fr.

Les jeunes skieurs de 15 à 18 ans pourront bénéficier d'un enseignement donné par Jules Carron et Paul Casaz. Ils seront ensuite admis dans le club sans finance d'entrée.

La soirée se termina par la projection de beaux films en couleurs d'Oscar Darbellay sur des paysages valaisans et sur la côte de Gênes à Marseille.

Cours d'allemand et d'anglais

Sous les auspices de la section de Martigny de la Société suisse des commerçants (Association suisse des employés de commerce et de bureau), des cours d'allemand et d'anglais seront organisés très prochainement. Les personnes s'intéressant à ces cours sont invitées à s'inscrire mercredi soir 12 crt, de 20 h. à 21 h. 30, à la salle N° 4 du Nouveau Collège, à Martigny-Ville. Plus les inscriptions seront nombreuses, plus avantageux seront les cours.

Le comité de la S. S. D. C.
Section de Martigny

Gymnastique

Ce soir à 18 h. 30 : culture physique dames et messieurs ; à 19 h. 30 pupilles ; à 20 h. 30 actifs.

Assemblée générale des Arts, Métiers et Commerçants

Cette société groupant les professions libérales, le commerce et l'artisanat tiendra son assemblée générale annuelle demain soir mercredi 12 novembre, à 20 h. 30, à l'Hôtel du Grand-St-Bernard. Le président de l'Union romande des détaillants exposera quels sont les problèmes du commerce indépendant face au développement actuel. Cette question importante pour notre région attirera certainement tous les membres.

VALAIS

Décès de M. Ephyse Darbellay, consul suisse à Sao-Paulo

M. Ephyse Darbellay, consul de Suisse à Sao-Paulo (Brésil) depuis 1942, est décédé subitement le 8 novembre.

Originaire de Liddes (Valais), M. Darbellay entra en 1907 à l'administration des PTT d'où il passa, en 1922, au service du Département politique.

Il fut promu vice-consul en 1933 et consul en 1942.

Saxon

AU SKI-CLUB. — Le Ski-club, qui compte aujourd'hui 254 membres, a tenu son assemblée générale samedi passé dans son local d'assemblée au Café du Centre, sous la présidence de M. Charly Veuthey et en présence de MM. Louis Delaloye et Charly Gaillard, conseillers.

Des différents rapports présentés, il ressort que le club a eu une activité réjouissante et prospère. Cette assemblée avait pour mission de procéder au renouvellement de ses dirigeants.

Le nouveau comité est donc composé comme suit : MM. Louis Mottier, président ; Herbert Langel, vice-président ; Marcel Pedroni, chef technique ; Fernand Thomas, chef de cabane ; Louis Felley ; Norbert Bonvin et André Crettenand, membres. C'est par acclamation que M. Charly Veuthey, président sortant, fut nommé membre d'honneur pour les longs services rendus durant de nombreuses années au club.

Le cours annuel a été fixé aux 4, 5 et 6 janvier 1953, la Coupe de Saxon aux 7 et 8 février et le Slalom géant du téléski de La Luy au dimanche 1^{er} mars. La sortie officielle sera organisée aux Martinets sur Bex et le chef de course a été désigné en la personne de M. le Dr Pasquier.

S. C. S.

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Mardi 11, mercredi 12 et dimanche 16, à 17 heures : FANNY.

La mer, le Vieux-Port, Notre-Dame-de-la-Garde, le château d'If, la Canebière, Marseille et son accent sont dans « Fanny », la seconde partie de la célèbre trilogie de Marcel Pagnol.

Important : Le film « Fanny », suite de « Marius », forme une histoire à lui seul et peut être compris par les spectateurs qui n'ont pas vu « Marius »... s'il y en a...

Dès jeudi 13 : Le formidable chef-d'œuvre de l'écran, en technicolor : DAVID ET BETHSABÉE, avec Gregory Peck et Susan Hayward.

Un film trépidant, burlesque au Corso

Des scènes d'un dynamisme étourdissant, avec le populaire Rellys, petit chanteur provincial entraîné dans les pires aventures par sa ressemblance frappante avec le plus grand bandit de la ville des gangsters...

Allez voir : L'ATOMIQUE MONSIEUR PLACIDO. Dimanche à 17 h., ciné pour enfants : l'histoire d'un cheval merveilleux : Trigger Fils, avec Roy Rogers. En couleurs.

FULLY — Ciné Michel

HALTE, POLICE ! Mercredi et jeudi, un grand film policier qui vous tient en haleine d'un bout à l'autre. Réalisé avec le concours de la Police judiciaire de Paris. A ne pas manquer !

Attention ! Dès vendredi, KATIA, avec Danielle Darrieux.

SAXON — Cinéma « Rex »

Jeudi 13, vendredi 14 : FANNY (voir communiqué sous cinéma Etoile).

Samedi 15 et dimanche 16, matinée à 14 h. 30 : un film de Maurice Cloche, LA CAGE AUX FILLES, avec



Sion

40 ans au service des P. T. T.

M. Maurice Mévillot, le sympathique directeur des Téléphones de Sion, a fêté récemment ses 40 ans de service au sein de cette administration qui a pris un développement intéressant dans notre canton au cours de ces dernières années. M. Bodemer présenta au jubilaire ses félicitations et la traditionnelle montre en or, au cours d'une agape familiale qui eut lieu à l'Hôtel de la Planta et qui réunissait tout le personnel de son service. Compliments sincèrement M. Mévillot et souhaitons-lui de belles années au service des P. T. T.

Une retraite aux C. F. F.

Après 40 ans de service, et forcé par la maladie, M. Albert Roh, adjoint du chef de gare de Sion, vient d'obtenir sa retraite.

Fonctionnaire aimable, M. Roh sera vivement regretté des usagers des C. F. F.

Souhaitons-lui un complet rétablissement et une heureuse retraite.

En vue des élections communales

La ville commence à sortir de sa torpeur. Les comités de partis ont tenu diverses séances. C'est ainsi que pour succéder à M. le Dr Pierre Allet, à la tête du parti conservateur séduis, le comité a porté son choix sur M^e Henri Fragnière, greffier du Tribunal cantonal. Nul doute que l'assemblée acceptera avec enthousiasme cette proposition.

Divers noms ont été prononcés quant au futur président de la ville : MM. M. de Torrenté, préfet, Victor de Werra, juge cantonal, Maurice Ducrey, directeur des Services industriels, M. Maret, vice-président, etc.

Selon des renseignements officieux, il paraîtrait que M. Ducrey serait revenu sur une décision antérieure et accepterait de poser sa candidature à ce poste présidentiel.

L'état civil en octobre

21 naissances, 12 décès et 7 mariages ont marqué l'activité de l'officier d'état civil séduis au cours du mois dernier.



Monthey

Nécrologie

A l'âge de 73 ans est décédé, vendredi, M. Paul Delacoste, ingénieur. Le défunt était le père de Mlle Suzanne Delacoste, journaliste à Lausanne, et le frère de M. Maurice Delacoste, président de Monthey. Il avait exercé sa profession au Congo belge pendant une vingtaine d'années.

A sa famille vont nos sincères condoléances.

Causerie sur les règles de jeu

Contrairement à ce qui avait été annoncé, c'est à M. Aimé Favre qu'échut la mission de donner au F. C. Monthey la causerie sur les règles de jeu. Le distingué referee de St-Maurice se tira aisément d'un dédale de règles qui paraissent souvent des chinoïseries pour les joueurs et les spectateurs. Si les premiers, par obligation, renforcée d'une amende en cas d'absence, se présentèrent nombreux, il n'en fut pas de même pour les habitués du Parc des Sports qui auraient tant à gagner en étant exactement renseignés sur les règles de jeu et leur application.

Par un exposé clair, objectif, illustré d'exemples concrets, M. Favre, qui ne s'embarrasse d'aucune fioriture, rendit très audible et intéressante cette nécessaire causerie sur les règles de jeu.

Bertal.

Le compte rendu de la soirée de la Gymnastique paraîtra vendredi.



Mardi 11, mercr. 12 et dim. 16 à 17 h.

FANNY suite de la célèbre trilogie de Marcel Pagnol

Dès jeudi 13 :

Le formidable chef-d'œuvre de l'écran

David et Bethsabée

avec Gregory Peck et Susan Hayward

Mercredi et jeudi :

HALTE, POLICE !

Dès vendredi :

KATIA

avec Danielle Darrieux

Deux grands films.

Jeudi 13, vendredi 14 : **FANNY**

Samedi 15, dim. 16 (mat. 14 h. 30) : Danièle Delorme dans

La Cage aux Filles

un sujet toujours d'actualité : le drame d'une jeunesse qui s'enlise

Danielle Delorme, Noël Roquevert, Suzanne Flon, Mi-reille Perrey. Problème douloureux, situation émouvante, un sujet toujours d'actualité : le drame d'une jeunesse qui s'enlise.



St-Maurice

La cantatrice Maria Helbling à St-Maurice

Au début du XIX^e siècle, au moment où la musique allemande tend à se libérer de l'influence italienne, le Lied, issu de la chanson populaire, va devenir l'un des moyens favoris par lequel les grands compositeurs romantiques exprimeront, non plus l'âme d'un peuple, mais leurs propres sentiments. Beethoven y fait figure de précurseur, mais c'est surtout Schubert et Schumann qui porteront cette forme à un rare degré de perfection. Schubert écrit plus de six cents Lieder, dont quelques-uns sont considérés comme ses plus purs chefs-d'œuvre.

Il est regrettable que des pièces de ce genre soient si peu connues du grand public de chez nous. On peut donc se réjouir d'entendre l'une des meilleures cantatrices de Suisse, Maria Helbling, interpréter, mercredi soir 12 novembre, à 20 h. 30, quelques pages des plus grands maîtres du Lied allemand parmi lesquels, outre les noms déjà cités, figurent ceux de Brahms, Wolf, et enfin Othmar Schoeck qui occupe une place de premier plan dans l'école suisse alémanique contemporaine.

Les pièces inscrites au programme seront traduites et brièvement commentées par le pianiste Jacques Chappuis, élève de Dinu Lipatti, professeur de virtuosité au Conservatoire de Bienne, qui fut l'un des pionniers du mouvement J. M. en Suisse.

Pour les orgues

Lors de sa dernière séance, présidée par M. Amacker, la commune a adjugé les travaux de révision des orgues de l'église paroissiale ainsi que ceux destinés à améliorer leur sonorité. Il s'agit d'une dépense de 13,000 fr.

Le Conseil communal a également décidé de mettre en soumission la route de Pré.

JEUNE HOMME

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir jeune ayant l'habitude du commerce cherche place dans droguerie, pharmacie ou éventuellement, dans magasin. Libre de suite. S'adresser au journal sous R 3453.

SOMMELIÈRE

de confiance, débutante acceptée, vie de famille. — Ecrire à Ami Giddey, Hôtel de Commune, Colombier sur Morges, téléphone 8 91 24.

JEUNE FILLE

propre et active, pour aider aux travaux de maison. Faire offres à Mlle M. Desmeules.

A vendre

POUSSETTE

en bon état. — Maurice Monnay, r. Octodure, Martigny.

JEUNE FILLE

de saison cherche place dans magasin ou salon de coiffure. Pourrait évent. aider au ménage. — S'adr. au journal sous R 3450.

GARAGES

Ecrire sous chiffre R 3452 au journal.

Cette semaine nous vous offrons

Saucisse à rôtir pur porc
Saucisse à rôtir de veau
Saucisson de Payerne
Saucisse aux choux
Saucisse au foie
Longole
Saucisses de ménage pur porc, pièce de 110 g. 75 ct.
Salami italien à 11 fr. le kg.
Mortadelle à 6 fr. 50 le kg.
Tilsit gras, encore quelques pièces à 4 fr. 50 le kg. par pièce.

Vient d'arriver :

Belle morue bien en chair à 2 fr. 80 le kg.
Filet de morue à 2 fr. 40 la boîte.
Hareng fumé, la pce 20 ct.

Alimentation générale
POPPI-FAVRE
MARTIGNY - Tél. 6 13 07

Service à domicile
Expéditions partout

Voulez-vous passer une bonne soirée, voir un film qui déclenche le rire ?...

ALLEZ AU CINEMA CORSO DES JEUDI

L'ATOMIQUE Monsieur PLACIDO

avec RELLYS, le « Narcisse » d'hilarante mémoire, Temerson, Pierre Destailles, Robert Arnoux ; dialogues de Paul Colline, le chansonnier des « Deux-Anes », à Paris ; RELLYS dans un double rôle, timide musicien ou bandit redouté... RELLYS, feutre mou, mégot au coin des lèvres, nœud papillon et mitraillette au poing, devient, par la force d'une ressemblance extraordinaire, l'ennemi public N° 1 de Chicago.



Autant dire que les éclats de rire crépitent à tous les coins de rue et à tous les coups de mitraillette !

Dimanche 17 h., enfants, l'histoire d'un cheval merveilleux, TRIGGER FILS



OSRAM
100 watts
une meilleure
lumière
source de joie

● TRAVAUX D'IMPRESSION
LIVRÉS RAPIDEMENT PAR L'IMPRIMERIE PILLET MARTIGNY

Imperméabilisez vos manteaux, windjacks, blousons, etc., avec

Biperma 7

Profitez du prix de liquidation: le flac. 1.60
Droguerie du Lion d'Or, Martigny
Voyez nos vitrines

Pour vos achats de **ROSIERS**

Une bonne adresse:
Pépinières M. Veuthey, Dorénaz
Fr. 2.- pièce. Prix spéciaux par quantité et pour revendeurs.

RAVES

potagères du Valais à 30 et. le kg., fco gare Charrat. Rabais par quantité. — A. Chappot, tél. 026 / 6 30 75, Charrat.

P.-S. — La personne qui a oublié un gant à mon étalage du marché, hier à Martigny, est priée de donner son adresse.

Jeune ménage cherche à Martigny

APPARTEMENT

S'adresser au journal sous R 3451.

MOUTONS

On placerait en hivernage moyennant bons soins une dizaine de moutons. A la même adresse, à vendre quelques beaux sujets de boucherie. Offres sous P 13025 S Publicitas, Sion.

A vendre une

vache

portante pour la fin novembre. — S'adresser à Mme Jules Crettenand, Branson-Fully.

Fumier-Tourbe

Nous livrons, par toutes quantités, fumier et tourbe de bonne qualité aux meilleures conditions.

FELLEY FRERES S. A., SAXON

Fruits en gros
Téléphone 026 / 6 23 27

A vendre deux

prés

un de 5000 m² et un de 2000 m² env., sur terre de Martigny-Ville. — S'adresser à Marc Rouiller, rue de la Délèze, Martigny.

PÉPINIÈRES

BOLLIN

MARTIGNY-VILLE

TOUS ARBRES FRUITIERS

Création de vergers et jardins fruitiers. Plans et devis sans engagement. Facilités de paiement. Tél. 6 18 37.

A vendre

Chambre à coucher: 2 lits, literie complète, arm. 3 portes, glace biseautée, 900 fr.; chambre en blanc pr jeune fille, 250 fr.; salle à manger, 400 fr. S'adr. Mme Wick, Les Chenalettes, Lutry (Vd).

Nous vous offrons un magnifique choix de canadiennes

Pour enfants

Canadiennes en toile coton de 1^{re} qualité, teinte brune, doublées Teddy avec col Teddy,

8-9 ans
Fr. 65.- plus Fr. 5.- par taille

16 ans
Fr. 90.- & 95.-

Pour messieurs

Canadienne

en toile brune de 1^{re} qualité, doublée laine art. avec col Teddy

Fr. 115.-

Canadienne

en toile brune, doublée laine art. avec col mouton doré détachable. . la pièce, Fr.

129.-

Canadienne

toile imp. de 1^{re} qual., doublée agneau pleine peau, col mouton doré, Fr. 196.- et Avec intérieur détachable.

Fr. 175.-

Fr. 215.-



Ducrey frères
MARTIGNY

L'impôt de luxe 10% est compris dans ces prix

Envoi à choix

Entrée libre

Venez aussi avec votre mari

Ménagères! Attention!

Sensationnel!

Ménagères! Attention!

Le jour de lessive est révolu!

Nous vous démontrons le procédé de lessive rapide

Patente déposée **REVOLTO** Un an garantie

Automatique, unique, incomparable, sans concurrence

Appareil à laver rapide

Sans gaz!	avec son extraordinaire rendement et son résultat stupéfiant,	15 chemises en 5 minutes
Sans courant!	dans un temps minimum record,	Le linge d'un mois en 45
Sans frotter!	il lave, rince votre linge et le rend d'une blancheur éclatante!	à 60 minutes
Sans peine!		

D'un maniement enfantin! S'utilise pour tout: linge de corps, de maison, vêtements de travail, ainsi que la soie, la laine, rideaux et toutes pièces de lingerie fine. Préserve le linge, économique en produits à lessiver, temps, travail et argent. Ménage vos mains et votre santé.

La nouvelle méthode simple et sans fatigue de lessivage résulte de l'action combinée par l'arrosage, l'aspiration et le refoulement de l'eau, unie à la circulation constante de l'air

Pas de lessiveuse — Pas de machines à laver — N'est pas une cloche

Prix Fr. 48.-

Nous vous présentons par la même occasion

Prix Fr. 235.- **«AUTOVA»** Prix spécial Fr. 214.- pendant la démonstration

la nouvelle presse à essorer le linge, actionnée au pied, sans moteur ni eau, maniement facile et enfantin.

Capacité d'essorage: 20 chemises ou 3 draps ou 35 linges en 1 minute.

Démonstrations de lavage et essorage de linge à 15 heures précises et le soir à 20 h. 1/2 précises

Martigny-Bourg salle de l'Hôtel des Trois-Couronnes
Mardi 11 et mercredi 12 novembre 1952

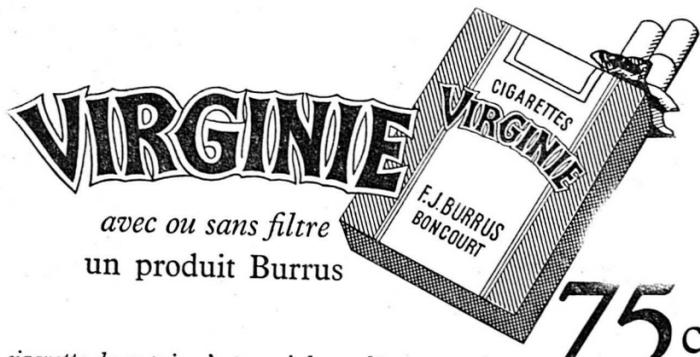
Martigny-Ville salle du Café-Bar de l'Avenue
Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 1952

Se recommande: Alexandre HEIMGARTNER
9, rue du Mont-Blanc à GENEVE, tél. 2 59 14

Prière d'apporter du linge



Jean-Louis, gare à tes doigts: avec quoi tiendrais-tu ta



avec ou sans filtre un produit Burrus

75 ct.

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée: c'est la preuve de sa qualité.